

50 PARTNERS WEB 3

Société par actions simplifiée au capital de 750.000 euros
Siège social : 62 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris
951 119 783 R.C.S Paris

(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
EN DATE DU 17 DECEMBRE 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept décembre,

La soussignée,

50 Partners Gestion, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 62 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 508 000 700, représentée par Monsieur Jérôme Masurel, agissant en qualité de président de la Société (le « **Président** »),

après avoir rappelé que :

- (A) aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2024, les associés de la Société (les « **Associés** ») ont décidé d'augmenter en numéraire le capital social de la Société, d'une somme de 360.000 euros par émission de 360.000 actions ordinaires (les « **Actions Ordinaires** »), d'une valeur nominale d'un euro (1€) chacune, émises au prix unitaire de 1,17 euro, soit avec une prime d'émission de 0,17 euro par Action Ordinaire (l'« **Augmentation de Capital** ») ;
- (B) enfin, les Associés ont également décidé de procéder à la modification des articles 6 (*Apports*) et 7 (*Capital Social*) des statuts de la Société, sous réserve de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital.

a pris les présentes décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Prorogation de la période de souscription aux Actions Ordinaires ;
2. Constatation de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital ;
3. Constatation de la modification corrélative de l'article 6 (*Apports*) et de l'article 7 (*Capital social*) des statuts de la Société ;
4. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

* * *

PREMIERE DECISION

Prorogation de la période de souscription aux Actions Ordinaires

Le Président,

constate que la période de souscription aux Actions Ordinaires initialement prévue par l'assemblée générale mixte a expiré le 31 octobre 2024,

constate qu'en date du 31 octobre 2024 l'intégralité des Actions Ordinaires n'avait pas été souscrite,

en conséquence, **décide**, en vertu de la délégation de compétence de l’assemblée générale mixte, de proroger rétroactivement la période de souscription aux Actions Ordinaires initialement fixée le 31 octobre 2024, jusqu’au 3 décembre 2024 inclus.

DEUXIEME DÉCISION

Constatation de la réalisation définitive de l’Augmentation de Capital

Le Président, connaissance prise :

- des bulletins de souscription signés par les souscripteurs mentionnés ci-dessous dans le cadre de l’Augmentation de Capital :

Identités des souscripteurs	Nombre d’Actions Ordinaires	Montant de la souscription (en euros)
JDT CONSEIL , une société par actions simplifiée au capital de 8.501.000 € ayant son siège social situé 90 boulevard Flandrin, 75116 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 900 891 268	30.000	35.100€
MV PARTICIPATIONS , une société par actions simplifiée au capital de 21.140 € ayant son siège social situé 2 rue Marguerin, 75014 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 790 234 447	30.000	35.100€
PG2 CAPITAL , une société par actions simplifiée au capital de 10.000 € ayant son siège social situé 29 rue Durantin, 75018 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 978 739 852	30.000	35.100€
OAK INVEST , une société à responsabilité limitée au capital de 200.000 € ayant son siège social situé 102 rue de Bordeaux, 16000 Angoulême, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Angoulême sous le numéro 538 854 159	30.000	35.100€
1LOVE FINANCE. , une société par actions simplifiée au capital de 1.000 € ayant son siège social situé 3 rue de Messine, 75008 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 922 028 121	30.000	35.100€
HOLDR CAPITAL , une société par actions simplifiée au capital de 1.325 € ayant son siège social situé 17 rue de la	30.000	35.100€

Petite Pierre, 75011 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le 903 056 208		
SHS INVEST , une société par actions simplifiée au capital de 394.104 € ayant son siège social situé 20 Rue Pasteur, 95880 Enghien-les-Bains, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le 877 866 988	30.000	35.100€
FINANCIERE BIGARREE , une société par actions simplifiée au capital de 15.198.681 € ayant son siège social situé 128 rue La Boétie, 75008 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 821 429 628	30.000	35.100€
Monsieur Henri Lieutaud , né le 13 décembre 1988 à Suresnes, France, de nationalité française, résidant 16 rue d'Alembert, 75014 Paris, France	30.000	35.100€
Monsieur Sami Chlagou né le 20 décembre 1984 à Paris, France, de nationalité française, résidant 25 avenue Jean Moulin, 13127 Vitrolles, France	30.000	35.100€
Monsieur Jérémi Lepetit né le 30 juillet 1985 à Thiais, France, de nationalité française, résidant 46 rue Camille Saint Saens, 92500 Rueil Malmaison, France	30.000	35.100€
Monsieur Adrien Faguet , né le 16 juillet 1991 à Châteauroux, de nationalité française, résidant 33 avenue Emile Bieckert, 06000 Nice, France	30.000	35.100€
Total	360.000	421.200€

- du certificat remis par l'étude Heijmanns & Associés, dépositaire des fonds, en date du 3 décembre 2024, établi en application de l'article L. 225-146 du Code de commerce, attestant de la réception de la totalité du prix de souscription afférent à l'Augmentation de Capital en numéraire susvisée,

constate que les 360.000 Actions Ordinaires nouvelles dont l'émission a été décidée aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2024, ont été valablement souscrites et libérées en totalité le 3 décembre 2024 ;et

par voie de conséquence **constate (i)** la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital d'un montant nominal total de 360.000 euros et **(ii)** que le capital social de la Société s'élève désormais à la somme de **1.110.000 euros**, divisé en 1.110.000 actions de même catégorie.

TROISIEME DÉCISION

Constatation de la modification corrélative de l'article 6 (Apports) et de l'article 7 (Capital social) des statuts de la Société

Le Président, en conséquence de la réalisation définitive de l'Augmentation de Capital constatée aux termes de la décision qui précède,

constate que, la modification de l'article 6 (*Apports*) et de l'article 7 (*Capital social*) des statuts de la Société telle qu'approuvée par l'assemblée générale mixte en date du 28 juin 2024, est devenue définitive en date du 3 décembre 2024.

QUATRIEME DÉCISION

Pouvoir pour formalités

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra de faire.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de la Société.

DocuSigned by:

E9FD8C5F48234AF...

50 Partners Gestion

Représentée par Monsieur Jérôme Masurel
Président